

RÉPUBLIQUE DU CONGO
AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE



CANEVAS TYPE DE CERTIFICAT ACOUSTIQUE

Réf : D-DSA-5115-AIR

	Nom	Fonction	Date	Visa
Rédaction	OLANDO Alban	Chef de Bureau Navigabilité des Aéronefs	26 DEC 2017	
Vérification	BOPOULOU Lin Saturnin	Chef de Service Contrôle de la Sécurité Aérienne	29 DEC 2017	
Validation	MOTOLY Arcadius Michel	Directeur de la Sécurité Aérienne	29 DEC 2017	
Approbation	DZOTA Serge Florent	Directeur General de l'ANAC	02 JAN 2018	

Édition 02 – 15 Décembre 2017

Niveau de diffusion : Interne Externe Confidentiel



ENREGISTREMENT DES RÉVISIONS

N° d'édition	N° de Révision	Date d'insertion	Émargement	Remarques
1	00	28/02/2013		Création
2	00	15/12/2017		Passage à la deuxième édition



RÉPUBLIQUE DU CONGO
REPUBLIC OF CONGO

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
NATIONAL CIVIL AVIATION AGENCY

CERTIFICAT ACOUSTIQUE
ACOUSTICS CERTIFICATE



N° DU CERTIFICAT :
CERTIFICATE NUMBER

1. Marques de nationalité et d'immatriculation : Nationality and registration marks		2. Constructeur et désignation de l'aéronef par le constructeur : Manufacturer and manufacturer's designation of aircraft		3. Numéro de série de l'aéronef : Aircraft serial number			
4. Moteur : Engine			5. Hélice : Propeller				
6. Masse maximale au décollage : Maximum take-off mass Kg		7. Masse maximale à l'atterrissage : Maximum landing mass Kg		8. Norme de certification acoustique : Noise certification Standard			
9. Modifications supplémentaires introduites aux fins de la conformité avec les normes applicables de certification acoustique : Additional modifications incorporated for the purpose of compliance with the applicable noise certification Standards							
10. Niveau de bruit latéral / à plein régime : Lateral / full-power noise level EPNdB		11. Niveau de bruit à l'approche : Approach noise level EPNdB		12. Niveau de bruit au survol : Flyover noise level EPNdB		13. Niveau de bruit au décollage : Take-off noise level EPNdB	
14. Le présent certificat acoustique est délivré conformément aux dispositions de l'Annexe 16, Volume I, à la Convention relative à l'aviation civile internationale, pour l'aéronef mentionné ci-dessus, qui est jugé conforme à la norme acoustique indiquée, à condition d'être entretenu et exploité dans le respect des spécifications et limitations d'exploitation pertinentes. This noise certificate is issued pursuant to Volume I of Annex 16 to the Convention on International Civil Aviation, in respect to the above-mentioned aircraft, which is considered to comply with the indicated noise Standard when maintained and operated in accordance with the relevant requirements and operating limitations.							
15. Date de délivrance : Date of issue		16. Nom : Name		17. Fonction : Position		18. Signature : Signature	